



Formation Continue: Amiante avec mention



Retrouvez cette formation sur notre eboutique!

Durée: 2 jours / 14h

100% visio formation ou en salle ou 100% e-learning

FICHE PROGRAMME FORMATION

PUBLIC:

Opérateurs de diagnostics techniques

OBJECTIFS:

- Connaître les nouveautés réglementaires, normatives et les évolutions technologiques
- Travailler et approfondir les notions ci-dessous :
 - Révisions générales sur le bâtiment
 - Le matériau Amiante
 - La réglementation Amiante
 - Les responsabilités des différents intervenants
 - Réglementation incendie
 - Le retrait des MPCA
 - Le repérage avant démolition
 - Le repérage avant travaux
 - L'examen visuel

PRÉREQUIS:

• Être certifié dans le domaine concerné

PÉDAGOGIE ET EVALUATION:

- Quiz de positionnement en ligne permettant d'identifier les points forts et besoins particuliers des apprenants (pédagogie différenciée)
- Exposés dynamiques, échanges de pratique, retours d'expériences à partir de rapports ou d'échantillons apportés pas les stagiaires
- QCM final corrigé permettant de valider les acquis de la formation

ANIMATEUR:

Formateurs qualifiés par Up n'PRO.
 (Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

Quand réaliser sa formation continue?

Conformément à l'arrêté du 1^{er} juillet 2024, la formation continue doit être réalisée :

- Entre le début du cycle de certification et la fin de la 4^{ème} année
- Et à moins de 18 mois de la fin du cycle de certification

PROGRAMME:

Conformément à l'arrêté du 1er juillet 2024

Quiz de positionnement

M1 - La réglementation Amiante

- Nouveautés réglementaires et normatives
- Historique de la réglementation
- Code de la santé publique, Code du travail
- Le rôle de chaque intervenant
- Norme NFX 46-020

M2 - L'amiante

• Le matériau, le risque sanitaire (propriétés, dangerosité, MPSCA ...). L'amiante et le bâtiment

M3 - Les interventions sur MPCA et la gestion des déchets

- Techniques et modes opératoires
- Gestion des déchets amiante

M4 - Le repérage amiante

- Rappels des points clés de la méthodologie
- Echanges de pratiques

M5 - La réglementation Incendie

- ERP / IGH
- Immeubles de travail. Bâtiments industriels

M6 - Le repérage avant démolition

• Réglementation ; Méthodologie de repérage

M7 - Le repérage avant travaux

• Réglementation ; Méthodologie de repérage

M8 - L'examen visuel

• Norme NF X 46-021, Méthodologie terrain

Quiz de validation des acquis

INDICATEURS DE RESULTATS:

 Retrouvez nos résultats et chiffres clés sur <u>https://www.upnpro.fr/resultats-et-chiffres-cles</u>

INFORMATIONS PRATIQUES:

 Pour connaître les modalités d'inscription, les tarifs, les conditions d'accessibilité, les contacts et les CGV, consultez notre page Informations pratiques: www.upnpro.fr/informations-pratiques

